



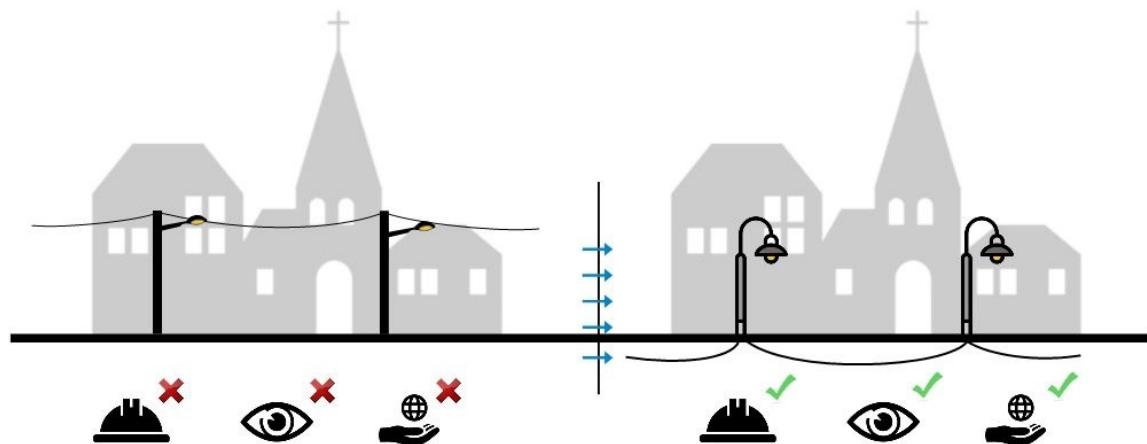
Commune d'Étouvans – Bulletin d'information – Octobre 2025

Infos travaux

- *Voir page 3* -



Enfouissement des réseaux secs



Informations du Conseil Municipal

- *Les procès-verbaux et les délibérations sont disponibles à la mairie et sur le site internet -*

❖ Conseil municipal du lundi 8 septembre 2025

Présents : M. Xavier BARTOLO (maire), Mme Elodie PERNOT (1^{ère} adjointe), M. Yves GIROLIMETTO (2^{ème} adjoint), M. Hervé CORDIER, Mme Coralie GIRARD, Mme Delphine JAXEL, M. Gary MARINOT, M. Xavier PAITRY, M. Julien PERINET, M. Claude PESSONNEAUX, M. ROSSEZ Alexandre, Mme Christine VOLLE.

Absents excusés : M. Christophe JACQUEY, Mme Sylvia KATANCEVIC.

Secrétaire de séance : Mme Delphine JAXEL.

- Les procès-verbaux des séances du 14 avril, 28 avril et 23 juin 2025 sont approuvés à l'unanimité.
- **Avancement de grade des agents municipaux - Décision sur les taux de promotion :**
M. le Maire explique au conseil municipal qu'il appartient à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Social Territorial, le taux permettant de déterminer le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à un grade à partir du nombre d'agents remplissant les conditions. Il propose au conseil municipal de fixer le taux à 100%, compte tenu du faible nombre d'agents. M. le Maire précise que cette décision ne vaut pas promotion automatique, mais simplement de laisser la possibilité ouverte.
 - ✓ Après délibération le conseil municipal, à l'unanimité, **approuve** la proposition.
- **Adhésion à la centrale d'achat de la Région Bourgogne Franche-Comté :**
M. le Maire rappelle au conseil municipal que la commune a doté l'école de l'Espace Numérique de Travail (ENT) « ECLAT-BFC ». L'abonnement arrivant à son terme, il est nécessaire de le reconduire. La sélection du prestataire pour la nouvelle période d'engagement a été réalisée par la Région et l'abonnement doit obligatoirement se faire après adhésion à sa centrale d'achat.
M. le Maire précise que le nouvel abonnement s'accompagne d'une hausse très importante des tarifs mais que, compte tenu de l'utilité de l'outil et de son utilisation au quotidien, confirmée par l'équipe enseignante, il convient de le maintenir. M. le Maire précise en outre que l'adhésion à la centrale d'achat de la Région est gratuite.
 - ✓ Après délibération le conseil municipal, à l'unanimité, **décide** d'adhérer à la centrale d'achat de la Région et **autorise** le maire à signer tout document afférent.
- **Café-épicerie associatif : convention avec le Comité des Fêtes :**
M. le Maire rappelle au conseil municipal le projet de café-épicerie associatif, l'avancement du chantier et la nécessité de cadrer la relation avec le Comité des Fêtes par la conclusion d'une convention. Cette convention permettra de préciser le rôle de la commune, celui de l'association, ainsi que les questions de gouvernance du chantier, de propriété des aménagements, de sécurité et d'assurances.
 - ✓ Après délibération le conseil municipal, à l'unanimité, **autorise** le maire à signer la convention avec le Comité des Fêtes.

TRAVAUX – ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SECS

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs, annoncés dans les précédents bulletins d'information, vont débuter de façon imminente.

Il s'agit de travaux de grande ampleur. Ils s'accompagneront donc inévitablement de perturbations.

Ils vont s'étaler sur plusieurs mois. Ils concernent l'ensemble de la rue de l'Église et de la rue des Écoles. Bien que tout soit fait pour limiter autant que possible leur impact, l'organisation de la circulation sur une grande partie du village s'en trouvera modifiée et sera adaptée à mesure de l'avancement du chantier. Certaines déviations seront mises en place (principalement en journée). Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Une partie du matériel a été acheminé sur la place de la Résistance ce jeudi 23 octobre et le chantier débutera dans quelques jours.

Les travaux commençant par l'extrême Est de la rue de l'Église, une déviation sera mise en place, en journée, par la rue des Essarts et la rue d'Écot (cf. plan ci-dessous). Il s'agit de l'une des phases les plus impactantes sur la circulation compte-tenu de l'étroitesse de la rue à cet endroit.



→ **Nous vous remercions de bien vouloir vous conformer en toute circonstance à la signalisation qui sera installée.**

En cas de difficulté importante, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie !



Informations des commissions

❖ Commission Finances – Budget – Subventions :

La commission travaille au financement du projet d'aménagement du centre-bourg (rue de l'Église et ZAD). Le dialogue avec les différents acteurs se poursuit : État, Région, Département, PMA, Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté... Les dossiers sont constitués en fonction des dispositifs et des plannings propres à chaque financeur.

❖ Commission Urbanisme – Bâtiments communaux :

La mise aux normes de la salle des fêtes est presque achevée. La première phase de travaux a été réceptionnée, concernant le hall d'entrée, les vestiaires, les sanitaires et les menuiseries. La mise en accessibilité des escaliers et des accès, ainsi que la place PMR seront terminées sous peu. Dans la cuisine, un nouveau box de lavage et un nouveau piano de cuisson sont en place, en remplacement des appareils vétustes et défectueux.

❖ Commission Transition Ecologique :

Les négociations avec les différents porteurs de projet éolien sont arrivées à leur terme à la fin de l'été. L'analyse des différentes propositions a permis à la commission de se prononcer unanimement en faveur d'Opale, qui propose un projet considéré comme réaliste et équilibré (3 éoliennes). D'une proposition initiale de loyer de 4 000€ par MW et par an (soit 50 400€/an), les discussions menées depuis un an ont permis de s'accorder sur des loyers de 7 500€/MW (soit 94 500€/an), contre 3 450€/MW pour le parc actuellement en exploitation.

A ces loyers, il conviendra d'ajouter les revenus fiscaux (25 000€/an) ainsi que les mesures d'accompagnement et diverses bonifications, portées de 15 000€/MW à 30 000€/MW après négociation (soit 378 000€ versés au démarrage du chantier). Des comités de pilotages réguliers vont s'organiser avec les différentes parties prenantes pour la suite du projet.

❖ Commission École, périscolaire, jeunesse :

La convention entre la commune et Léo Lagrange se terminant au 31 décembre, un recueil d'initiatives a été émis afin de recevoir les propositions des différents acteurs du territoire. Les réponses sont attendues avant le 10 novembre et le choix du futur partenaire sera débattu lors du conseil municipal du 17 novembre.

❖ Commission Vie du village :

Différents événements ont eu lieu au cours de l'été : cérémonies patriotiques, fêtes de l'école, feu d'artifice... Le chantier du café-épicerie associatif se poursuit à un bon rythme : disposition des réseaux intérieurs d'eau et d'évacuations, remplacement des poutres du préau, bardage, raccordement et réalisation des tableaux électriques, coulage de la dalle principale... (cf. page Actualités)

❖ Commission Forêt :

Les inscriptions pour l'affouage sont closes. Dès que les travaux des exploitants forestiers seront achevés, les lots seront constitués par les membres de la commission mixte et le tirage au sort organisé.

❖ Commission Rénovation rue de l'Eglise – Aménagement Centre-Bourg :

L'avant-projet détaillé est désormais terminé. Il a été présenté en commission mixte (élus + habitants) le 29 septembre. La phase suivante de l'étude, dite phase « Projet », est désormais engagée, pour une restitution en fin d'année et une présentation à la population en 2026.

L'enfouissement des réseaux secs, étape « préparatoire » bien qu'indépendante du projet en tant que tel, financé par le SYDED, démarre sur la totalité de la zone concernée (cf. page 3).

❖ **Commission Travaux – Voirie – Entretien du village :**

Le SIVU n'ayant pas été en mesure de réaliser le traçage des lignes qui était prévu cet été, la tâche a été confiée à une entreprise spécialisée. Elle réalisera dans la même intervention le traçage des lignes, la matérialisation des places PMR (périscolaire, église, salle des fêtes, cimetière), ainsi que quelques autres travaux de voirie. Ces différentes opérations seront réalisées dès que la météo le permettra. La dissolution du SIVU est toujours prévue pour la fin de l'année. La question de la répartition des agents entre les quatre communes membres reste à confirmer.

❖ **Commission CCAS :**

Les membres de la commission se sont réunis fin septembre pour préparer le Repas des Aînés. La date a été fixée au dimanche 7 décembre. Les cartons d'invitation seront envoyés début novembre.

Actualités juillet – octobre

- ❖ **1^{er} juillet :** pièces de théâtre des élèves de CE et CM devant leurs parents, suivi de la remise des calculatrices par la municipalité aux CM2 en route pour le collège !



- ❖ **4 juillet :** La fête de fin d'année de l'école organisée comme chaque année par les Intrépides a réuni l'équipe enseignante, les enfants et leurs familles sous le soleil, avec des chorégraphies et un barbecue convivial pour fêter les grandes vacances.



- ❖ **6 juillet :** La commémoration de l'attaque du Maquis d'Écot a eu lieu le matin au monument aux morts d'Étouvans. S'en est suivi une cérémonie de remise des cartes électorales aux jeunes majeur dans la salle du conseil municipal.



❖ **6 septembre :** La fête du village a eu lieu sous une météo clémenta qui a permis une forte affluence. Entre 600 et 800 personnes se sont réunies en plein cœur du village pour une belle soirée animée avec musique, manège, tir à l'arc, buvette et sanglier à la broche... La soirée a été conclue par le tir du feu d'artifice. La municipalité remercie à nouveau les nombreux bénévoles et toutes les associations sans qui un tel évènement ne pourrait pas avoir lieu !



- ❖ **20 septembre** : Soirée cabaret organisée à la salle des fêtes par l'association Raqu'Étouvans (Badminton/Tennis de table).

- ❖ **9 octobre** : Les Réservistes du Pays de Montbéliard avaient choisi Étouvans pour organiser leur réception annuelle. Après une cérémonie commémorative au monument aux morts, l'assemblée s'est retrouvée à la salle des fêtes.



Après une aubade de La Clique, Le Lieutenant-Colonel PEPIER a pu revenir sur les activités de l'association, mettre à l'honneur les décorés et les nouveaux arrivants, et présenter les projets prévus avec l'école.

- ❖ **20 octobre** : C'est une belle étape qui a été franchie avec le coulage de la dalle de la pièce principale du café-épicerie associatif. Elle signe la fin d'une longue séquence de préparation : décaissement, mise en place et raccordement des différents réseaux, dévoiement des gouttières, réalisation de la plateforme...



D'autres travaux ont été réalisés durant l'été comme l'électricité, le bardage, le remplacement de poutres de charpente... Merci à tous les habitants bénévoles engagés à tout niveau dans ce projet. Toute

personne intéressée à participer au chantier sera la bienvenue et peut contacter M. Hervé CORDIER au 06 69 64 83 61 !



- ❖ **25 octobre** : Le Comité de Jumelage a proposé une soirée couscous à la salle des fêtes.



A vos agendas !

- ❖ **11 novembre** : M. le Maire et le conseil municipal convient tous les habitants à la cérémonie de commémoration organisée à l'occasion de l'anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Elle se déroulera selon le programme suivant :

- **10h15** Rassemblement place de la Résistance et départ du cortège
- **10h30** Cérémonie au monument aux morts
- **11h** Vin d'honneur servi à la mairie



Un office religieux aura lieu à l'initiative de la paroisse à 9h45 en l'église St Ferréol et St Ferjeux.

- ❖ **Jeudi 4 décembre (date à confirmer)** : Cérémonie au monument aux morts pour les écoliers de CM1 et CM2, organisée dans le cadre d'un projet pédagogique avec les Réservistes du Pays de Montbéliard.
- ❖ **Samedi 6 décembre** : Marché de Noël de l'école, organisé par les Intrépides et en présence du Père Noël... Ce marché de Noël est ouvert à tous !
- ❖ **Dimanche 7 décembre** : Repas des Aînés à la salle des fêtes, organisé avec le CCAS. Les cartons d'invitation seront envoyés début novembre.

Informations diverses

- ❖ **Modification temporaire des horaires d'ouverture de la mairie** : Notre secrétaire titulaire étant actuellement en congé maternité, un service de remplacement est mis en place jusqu'à mi-janvier. Les horaires d'ouverture pendant cette période sont : lundi, mercredi et jeudi, 9h15-12h et 12h30-16h15.
- ❖ **Travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique** :

Du lundi au vendredi :	8h30-12h et 14h-19h30
Les samedis :	9h-12h et 15h-19h30
Les dimanches et jours fériés :	10h-12h

NB : les entreprises sont soumises à des horaires différents.

- ❖ **Ramassage des déchets :**

Ordures ménagères	Bac jaune
novembre	décembre

3	10	17	24	1	8	15	22	29
---	----	----	----	---	---	----	----	----

- Le secrétariat de la mairie est ouvert au public (**HORAIRES TEMPORAIREMENT MODIFIÉS**) : lundi, mercredi et jeudi de **9h15 à 12h00** et de **12h30 à 16h15**

 03 81 93 60 16



mairie.etouvans@gmail.com

- En cas d'urgence, vous pouvez contacter M. le Maire au 06 50 20 88 46